



## Compte rendu séance du Conseil Municipal de la commune d'Arboussols-Marcevol du lundi 11 Mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt février, à 19 heures,  
le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, a la Mairie,  
sous la présidence de Monsieur Cabeza Fernand, Maire.  
Nombre de conseillers en exercice : 11  
Nombre de présents et représentés : 11  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 Mars 2021

**Le Conseil Municipal débute à 19h00 en ce Lundi 11 Mars 2021.**

**Les conseillères et conseillers suivants sont présents :** Mme Elisabeth RAAYMAKERS, M. Jean CARMIER, Mme Veronique WENDELS-CUISSETTE, M. Galdric MONTANOLA, Mme Sandra GENESTE, Mme Chrystelle COMBES, Mme Marjolaine MONNET, M. Bernard ALBERT, Mme Muriel SANTINI,

Le secrétaire de séance est : Mr. Jean CARMIER

Est vérifié le respect des dispositions de l'article L2131-11 du CGCT qui interdit aux conseillers personnellement concernés par une affaire de participer aux délibérations.

**Sont soumis au vote à main levée et à haute voix les points suivants :**

**A) Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal:**

\*Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité **POUR**.

**B) Vote autorisant Monsieur le Maire à passer de 26.50h à 28h l'horaire hebdomadaire de travail de l'adjoint technique territorial ;**

\*Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité **POUR**.

**C) Vote autorisant Monsieur le Maire à faire passer le secrétaire de mairie au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe ;**

\*Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité **POUR**.

**D) Vote autorisant monsieur le maire à effectuer des demandes de subventions (DETR, AIT, ANS, région, etc.) pour participer au financement d'un parc Multisports ;**

\*Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité **POUR**.

**E) Vote pour le choix des entreprises retenues pour l'installation des équipements du parc multisports:**

\*Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité **POUR**.

**F) Vote pour vendre à Monsieur Duron, une partie de la parcelle communale de la source Font Del Lloc, afin de lui permettre d'accéder à son terrain pour un montant de 100€,**

- Suite à la demande d'un conseiller souhaitant que le vote soit effectué à bulletin secret, Monsieur le maire demande aux élus leur position sur la mise en place de cette procédure.

- Plus du tiers des élus approuvent la mise en place de la procédure de vote à bulletin secret.
- Madame Véronique Cuissette sort de la salle lors du vote afin d'éviter toute critique portant sur un éventuel conflit d'intérêt.

\*Après avoir délibéré, **7 conseillers ont voté pour**, 2 se sont abstenus et un a voté contre. La vente est donc acceptée par le conseil municipal.

### **I) Questions diverses :**

- 1. Que fait-on des carcasses de voitures qui se trouvent sur des terrains de particuliers tout autour du village ?**  
Une demande a été faite à une société spécialisée pour chiffrer le coût des enlèvements. La mairie attend le chiffrage avant de prendre une décision.
- 2. Qu'en est-il de la construction des nichoirs ?**  
Un atelier de construction de nichoirs va être organisé pendant les congés scolaires de Pâques. Ces nichoirs sont destinés à équiper l'aire d'observation des oiseaux de la chapelle Sainte Eulalie. Il rassemblera les enfants du village qui sont intéressés. Une communication sera faite dans la prochaine gazette.

La réunion est clôturée à 20.30h

Signature des membres présents (Voir feuille d'émargement jointe)